

DEPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

## COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 1<sup>er</sup> Juin (01/06/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 26 mai, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Christine HEMERY, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRESENTES :**

Mme Colette ROLLET (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Maïté GARRIGUES (représentée par Madame Christine HEMERY), M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), **Adjoint**,

Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Monsieur Pierre FONTANIE), M. Robert GOZZO (représenté par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Michel CASSIGNOL), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Sabine AUGE (représentée par Madame Muriel VALETTE), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Michel CASSIGNOL est nommé secrétaire de séance.

27 – 01 Juin 2017

« CHASSELAS ET PATRIMOINE : FETONS MOISSAC » - MANIFESTATION 2017 –  
PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Monsieur le MAIRE.

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale que la ville de Moissac organise les 16 et 17 septembre 2017 la manifestation « Chasselas et patrimoine : fêtons Moissac » dont le plan de financement est détaillé ci-dessous.

RECETTES		DEPENSES	
Commune	14 000	Communication	10 000
Conseil Départemental	8 000	Organisation/Animation	28 000
Conseil Régional	8 000		
Partenaires divers	5 000		
Recettes Stands	3 000		
TOTAL	38 000	TOTAL	38 000

**Le Conseil Communal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** l'organisation de la manifestation « Chasselas et patrimoine : fêtons Moissac »,

**APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,

**AUTORISE** le maire à solliciter la participation du Conseil Départemental, du Conseil Régional et des divers partenaires,

**DIT** que les participations des divers partenaires feront l'objet d'une convention avec la Mairie de Moissac représentée par Monsieur Jean-Michel HENRYOT, Maire,

**AUTORISE** le Maire à signer ces conventions de partenariat.

Pour copie conforme

Moissac le 02 Juin 2017

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :